

LE DAHIR BERBÈRE

Qu'était-ce que le dahir berbère?

Le 16 mai 1930, le dahir berbère signé par le sultan Moulay Mohamed Ben Youssef, visait à légitimer le statut coutumier des Berbères et en ce sens, préservait l'autonomie traditionnelle des Berbères. Ce dahir reconnaissait l'autorité des Caïds locaux et des 81 assemblées dites *Djem'a*, mais introduisait un juge français pour les affaires criminelles. Et ce, bien que de l'avis de nombreux législateurs français, la coutume berbère comportait certains aspects rétrogrades. Ainsi et à titre d'exemple, selon la coutume berbère, les femmes étaient complètement exclues de l'héritage alors que la coutume islamique leur octroie la moitié des parts attribuées aux descendants masculins.

Pourquoi ce dahir fit-il tant de mécontents?

Le tollé de mécontentement était basé sur des motifs religieux, qui constituaient un bon prétexte pour mettre à l'avant une expression de revendication nationale. Les bruits coururent que l'administration française cherchait à christianiser les Berbères. Ces bruits étaient entretenus entre autres par un ancien protégé allemand dans la ville de Fès du nom de Si Mohammed Ben **Abdesselam Lahlou** et par le leader des Jeunes Marocains de Salé, **Abdellatif Sbihi**. La prière spéciale du *Latif* lue dans les mosquées lors des calamités fut récitée en regard des effets du dahir berbère. Au cri *Ya latif* lancé dans les mosquées, les fidèles clamaient: «Sauve-nous des mauvais traitements du destin et ne nous sépare pas de nos frères.» Le 2 août 1930, le sultan tint à démentir vigoureusement une telle perception des choses et souligna par la même occasion que les Berbères qui voulaient faire appel à la loi islamique y auraient droit.

Quel était l'objectif recherché par la Résidence?

L'administration française voulait consacrer l'état de fait en matière de justice. Il existait d'ailleurs un dahir du 11 septembre 1914 ratifié par le sultan Moulay Youssef, reconnaissant l'autonomie traditionnelle des Berbères, notamment dans le domaine juridique. De fait, ce dahir de 1914 était cité en préambule au nouveau dahir berbère du 16 mai 1930, en précisant que ce dernier venait en clarifier les dispositions.

Cela dit, la Résidence entretenait certainement la volonté de creuser un fossé entre les Arabes et les Berbères au Maroc. Une telle visée ne devait sûrement pas être étrangère à la politique de la Résidence, qui à la manière des Britanniques, cherchait à diviser pour mieux régner. Il existait un courant de pensée qui voyait en les Berbères une race distincte de celle des Arabes. Ainsi, en 1917, l'écrivain **Victor Piquet** mettait ses espoirs en les Berbères «cette race aussi blonde que nous et souvent blonde aux yeux bleus» dont les caractéristiques la rapprochaient de celles du paysan français. Dans son livre *Le peuple marocain. Le bloc berbère* paru en 1925, il affirmait : « L'idée essentielle dont il faut se pénétrer est que le peuple marocain n'est pas arabe... Quant à leurs lois (des Berbères), elles n'ont aucun lien avec le Coran, et il faut que nous les renforçons et les complétions d'une façon berbère sinon française, et nous ne devons pas laisser le Coran s'implanter dans leurs régions.» Déjà en 1915, un Comité d'études berbères avait été créé pour étudier les populations berbères afin d'en retirer « des résultats pratiques concernant l'organisation et l'administration des tribus.» Une étude publiée dans la revue *Archives berbères* montra que l'élément berbère était prédominant au Maroc et que ce sont les Arabes qui y étaient clairsemés au milieu des Berbères. Dans le livre du commandant **Paul Marty**, *Le Maroc de demain*, l'auteur prôna l'assimilation des Berbères grâce à un réseau d'écoles franco-berbères dans lequel toute manifestation islamique serait rigoureusement écartée. Lyautey qui n'avait su prédire la formidable opposition des Berbères du Rif, n'en était pas moins été resté convaincu de sa théorie relative à la spécificité des Berbères. Il affirmait à sa retraite : « J'ai toujours supporté l'élément berbère plutôt que l'élément arabe dégénéré... L'élément berbère ne peut être compris que par un soldat. » De plus, les Francs-maçons poussaient à la francisation accélérée des Berbères qu'ils considéraient comme une ethnie marocaine distincte. Enfin, il existait un certain courant très minoritaire de la population française au Maroc qui espérait la christianisation des Berbères et certains journaux catholiques parlaient d'évangélisation. À cet égard, il est à propos de citer un passage d'une lettre que le vicomte Charles de Foucauld envoya à **René Bazin** de l'Académie française le 29 juillet 1916 : « Ma pensée est que si, petit à petit, doucement, les musulmans de notre empire colonial du Nord de

l'Afrique ne se convertissent pas (au christianisme), il se produira un mouvement nationaliste analogue à celui de la Turquie : une élite intellectuelle se formera dans les grandes villes, instruite à la française, sans avoir l'esprit ni le cœur français, élite qui aura perdu toute foi islamique, mais qui en gardera l'étiquette pour pouvoir par elle influencer les masses; d'autre part, la masse des nomades et des campagnards restera ignorante, éloignée de nous, fermement mahométane, portée à la haine et au mépris des Français par sa religion, par ses marabouts, par les contacts qu'elle a avec les Français (représentants de l'autorité, colons, commerçants), contacts qui trop souvent ne sont pas propres à nous faire aimer d'elle. Le sentiment national ou barbaresque s'exaltera dans l'élite instruite : quand elle en trouvera l'occasion, par exemple lors de difficultés de la France au-dedans ou au-dedans, elle se servira de l'islam comme d'un levier pour soulever la masse ignorante, et cherchera à créer un empire africain musulman indépendant.»

Il reste que ce dahir sert à canaliser la revendication des nationalistes marocains qui ont su présenter le dahir comme une attaque contre l'islam.



*Assemblée de Berbères
Photo Jean Vaugien*

Sur quoi la Résidence fondait-elle sa théorie relative à l'antinomie arabo-berbère en Afrique du Nord même?

Essentiellement sur l'histoire. Y eut-il des animosités entre Arabes et Berbères au Maroc même? Mis à part les massacres qui ont accompagné la conquête arabe et la résistance berbère à l'invasion arabe, l'islamisation ne se fit pas facilement. Le schisme kharidjite au VIII^e siècle pourrait être considéré comme une révolte berbère contre le califat centralisateur d'Orient. En effet, l'un des principes fondamentaux de cette branche puritaine de l'islam est que le calife doit être choisi selon ses qualifications et non selon son origine. Par ailleurs, de nombreux événements historiques opposèrent Berbères et Arabes, notamment en Espagne.

Au X^e siècle, un nouveau chef **Amir Al Mouminin** (chef des Croyants) se donnant le nom de Mahdi fut proclamé en Afrique du Nord et inaugura la dynastie des Fatimides qui se voulut indépendante par rapport au califat abbasside de Bagdad. Le Mahdi traitait les Berbères de « racaille et de canaille.» L'un de ses successeurs **Al-Moez** qui déplaça la capitale de la dynastie en Haute Égypte, n'avait pas de meilleure opinion : « Les habitants de ce pays sont les plus sauvages, les plus stupides et les plus sots qui soient et Allah les a rendus humbles par sa politique digne d'éloges.»

Au XI^e siècle, le Calife fatimide du Caire ne pouvant faire régner l'ordre au Maghreb, se défit des tribus arabes problématiques cantonnées en Haute Égypte, les Hillal, les Solem puis les Maqil. Cette invasion arabe fut bien plus importante que celle qui se tint au VII^e siècle et est connue sous le nom d'invasion hilalienne. Elle a été décrite par Ibn Khaldoune en ces termes : « Semblables à une armée de sauterelles, ils détruisaient tout sur leur passage... Si les Arabes ont besoin de pierres afin de caler leurs marmites sur un foyer, ils dégradent les murs des bâtiments afin de se les procurer; s'il leur faut du bois pour en faire des piquets ou des mâts de tentes, ils détruisent les toits des maisons.» Kairouan fut saccagée et, toujours selon Ibn Khaldoun, « rien de ce que les princes Sanhadja avaient laissé dans leur palais n'échappa à l'avidité de ces brigands.» Ces nomades arabes occupèrent le Constantinois et continuèrent d'affluer au Tafilalet. C'est probablement depuis leur arrivée que de nombreux Berbères furent arabisés.

À ces réalités historiques venait s'ajouter la dissidence berbère que l'on décelait dans le fait que les régions montagneuses étaient insoumises à l'autorité du sultan et constituaient *Bled Al-Siba* en opposition au *Bled Al-Makhzen* représentant essentiellement les villes et la plaine côtière dans laquelle le sultan exerçait son autorité. Les Berbères furent partiellement arabisés et continuaient d'appliquer des lois coutumières préislamiques. Tous ces éléments ont convergé dans l'esprit des colonisateurs pour établir un mythe du berbère paysan et travailleur plus naturellement porté à s'assimiler que l'Arabe imaginaire et peu enclin au travail. Cette vision des choses berbérophile fut à la base de la politique de « diviser pour mieux régner. » Pour l'avocat **Gaudefroy-Demombynes**, « la politique berbère consiste essentiellement à isoler artificiellement les populations berbères des populations arabes en s'efforçant de les rapprocher de nous sur le plan des traditions. »

Comment l'affaire du dahir berbère éclata-t-elle?

Ce fut l'article 6 du dahir qui déranga le plus : « Les juridictions françaises statuant en matière pénale suivant les règles qui leur sont propres sont compétentes pour la répression des crimes commis en pays berbère, quelle que soit la condition de l'auteur du crime. » Cet article fut considéré comme une violation de la loi musulmane pourtant protégée par le traité du Protectorat. Des intellectuels marocains signèrent des articles sous le nom de *Mousslim Barbari* dans un opuscule intitulé *Tempête sur le Maroc* et leurs propos, repris dans les journaux du Moyen-Orient, présentaient les Français comme des Croisés de l'ère moderne. L'accusation fut reprise par le congrès islamique qui se tint à Jérusalem en 1932. En Égypte, la *Société des Jeunes Musulmans* d'**Abd Al-Hamid Al-Sa'id** et le *Comité pour la défense des Musulmans marocains* présidé par **Omar Toussoun** s'insurgèrent contre ce « fait inouï que la France veuille obliger des millions d'individus à se convertir à sa propre religion. » Le fondateur de l'association des *Frères musulmans*, l'égyptien **Cheikh Hassan Al-Banna** pour qui l'Islam était « idéologie et foi, patrie et nationalité, religion et État, esprit et action, livre et épée... » mena une lutte efficace contre le dahir berbère. **Mohib Ed-Din Khatib** rédacteur du journal cairote d'obédience salafiste *Fath* fit planer des menaces d'explosion

généralisée. L'idéologue panarabe **Rachid Rida** déclara que la religion musulmane était en danger. **Chakib Arslan** rédacteur de la revue *La nation arabe* incita les musulmans du monde à exprimer leur mécontentement. De nombreux télégrammes émanant du monde musulman furent adressés au gouvernement français et à la Société des Nations, protestant contre la politique de désislamisation de la France et « le renouvellement de la tragédie andalouse.»

La revue du mouvement national *Maghreb* éditée à Paris innocenta le sultan : « Nous sommes convaincus que le jeune souverain n'a pas saisi la lourde responsabilité qu'on lui a fait endosser.» Pour le nationaliste marocain **Mohamed Hassan Ouazzani**, « ce dahir, en érigeant des différences ethniques, culturelles et religieuses en principes fondamentaux du système politique dit lyautéiste, n'avait fait que consacrer la cassure de l'unité du peuple marocain et opérer un geste pour le massacre de ses destinées nationales.» Dans la revue mensuelle des Marocains *Maghreb* éditée à Paris par **Robert-Jean Longuet**, ce dernier s'associa à Mohamed Hassan Ouazzani pour demander le respect traité du Protectorat de 1912. Les nationalistes **Mohamed Hassan Ouazzani**, **Ahmed Balafrej**, **Mohamed Lyazadi** et **Mekki Naçiri** furent invités en 1933 par **Georges Monnet** à former une aile du parti socialiste français mais cette proposition fut déboutée dans un article cinglant publié dans le journal socialiste *L'Action du peuple*.

Les nationalistes firent leur cause de la lutte contre le dahir berbère...

Le dahir berbère fut l'occasion attendue par les nationalistes pour rallier le peuple marocain contre la France. 1930 avait été l'année où l'on avait fêté en grande pompe le centenaire du débarquement des troupes françaises en Algérie. La même année s'était tenu à Carthage un Congrès eucharistique où des jeunes Français défilèrent affublés de vêtements semblables à ceux qu'avaient portés les Croisés. Des Musulmans y virent une célébration de la victoire de la Croix sur le Croissant. À cela venait s'ajouter le scandale - passible de mort selon la loi islamique - d'un jeune Fassi du nom de **Mohamed Abdejalil** membre d'une des grandes familles qui embrassa le christianisme et se fit Franciscain. Qui plus est, la Revue *Le Maroc catholique* préconisait

l'évangélisation des Berbères. On y lisait sous la plume du père **Paul Peyriguère** alias Paul Hector : « ...l'âme berbère lance un fervent appel aux missionnaires. Elle se place d'elle-même entre leurs mains, et par là, leur demande de prendre en charge sa crise morale et spirituelle.»

Les nationalistes avancèrent alors la thèse d'une attaque délibérée contre l'islam et d'une tentative de christianisation des Berbères. Le libéral marocain **Al-Hawji** décrivit la situation ainsi : « Des jeunes gens, qui étudièrent dans les écoles françaises la philosophie sans bien l'assimiler, commencèrent à mettre en doute la vérité religieuse à tel point que leurs parents, ne sachant plus comment se comporter avec eux, se mirent à nourrir de sérieuses craintes pour l'avenir de l'islam. Mais voilà que ces fortes têtes versèrent subitement dans la religiosité la plus effrénée. « Que vous arrive-t-il ? » leur dit-on; ils répondirent : « Un grand malheur se prépare : la christianisation de nos frères, les Berbères, qui élevèrent bien haut l'étendard de l'islam, qui participèrent à nos côtés à la conquête de l'Andalousie. L'étranger, appelé par des traîtres à leur pays pour réformer le Maroc, veut maintenant les diviser. » Selon lui, le repli sur la religion émanait entre autres du fait « qu'il n'existait pas de véritable égalité devant la loi, parce que les musulmans étaient abandonnés à la cupidité de leurs gouvernants.»

Le dahir finit par être abrogé...

Le dahir fut réformé en 1934, donnant au Haut tribunal chérifien la compétence pour juger ses crimes commis en pays de coutume. Les protestations avaient donc porté fruit. Depuis l'affaire du dahir berbère, le mouvement nationaliste marocain devint imprégné d'un caractère religieux. Les nationalistes avaient saisi l'importance du moment religieux tout comme l'importance de la popularité du souverain. Les nationalistes allaient donc jouer ces deux cartes, même si certains d'entre eux avaient des réserves par rapport à l'une ou l'autre de ces dimensions.

Ce qu'il importe de souligner est que l'affaire du dahir berbère mit fin à une conception coloniale bien ancrée voulant que le *Blad Al-Siba* soit « un pays sans maître » et que les Berbères, qu'ils soient marocains ou kabyles, fussent des alliés naturels de la France qui ne demandaient qu'à être débarrassés de la culture arabe et du fanatisme islamique.

Qu'importe si Charles de Foucauld le missionnaire père-blanc ne réussit à convertir que trois personnes en douze ans. Le mythe avait perduré.

La Résidence devait dorénavant revoir sa conception de l'unité marocaine qualifiée dans son rapport *La Renaissance du Maroc – Dix ans de Protectorat*, d'ensemble d'unifications successives (tout au plus), toujours fragiles sous les meilleures apparences de solidité, fort inégales en durée et en étendue, et séparées par des périodes d'anarchie parfaite, par des retours violents à l'individualisme originel.

Le nationalisme continua de s'appuyer ensuite sur l'islam?

Certes, sur l'islam et sur la royauté. Dans un sens, la république rifaine étouffée dans l'œuf qui avait une grande admiration pour le modèle turc aurait pu modifier le visage de l'islam marocain. L'opposition d'Abd El-Krim à la coutume berbère et au pouvoir des Chérifs aurait pu donner à l'islam marocain un autre caractère. Précisons que le parti de l'Istiqlal partageait ces mêmes vues à la différence qu'il prônait une volonté d'arabisation assimilatrice. Ce fut donc l'islam traditionnel qui se continua, celui des Habous conservateurs et somme toute fort peu innovateurs. Adapter l'islam au monde moderne est un défi considérable. Le faire sans révolution ralentit certainement son évolution, bien que la guerre civile en Algérie opposant les islamistes au gouvernement donne à réfléchir quant aux dangers des réformes révolutionnaires par rapport aux réformes de type évolutif. Par ailleurs et dans un autre ordre d'idées, le fait que le nationalisme marocain s'appuya sur la religion allait dans un sens hypothéquer l'avenir car, au début du XXI^e siècle, de nombreux mouvements radicaux s'approprièrent la plateforme de l'islam pour en faire la base de leur opposition au gouvernement et aux réformes sur le statut et les droits de la femme divorcée amorcées par le sultan Mohamed VI en 2005 dans le code de la famille portant le nom de *Moudawana*. Ces considérations sont instructives en regard de l'équilibre délicat qui règne dans la société marocaine entre religieux conservateurs et religieux libéraux d'une part et entre Arabes et Berbères de l'autre.